



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand  
pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

# BREVET PROFESSIONNEL PRÉPARATEUR EN PHARMACIE

SESSION 2013

SOUS ÉPREUVE E3B – U32

## COMMENTAIRE TECHNIQUE ÉCRIT

	BARÈME
RECEVABILITE	/ 2 points
ANALYSE DES SPÉCIALITES	/ 6 points
ANALYSE DU DISPOSITIF	/ 4 points
ANALYSE GLOBALE DE LA PRESCRIPTION	/ 11 points
FORMALITES DE DÉLIVRANCE	/ 2 points
CONSEILS AU PATIENT	/ 15 points

arrondie au ½ point supérieur

Brevet professionnel				
Spécialité :	Préparateur en Pharmacie	Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit		
Session 2013	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5	1/6
<b>CORRIGÉ</b>				

## INSTRUCTIONS AUX CORRECTEURS

Avant de débiter la correction des copies, les membres de la commission de correction se réuniront afin de prendre connaissance du corrigé et du barème à appliquer.

Si en cours de correction des erreurs sur les copies se présentent et qu'elles ne sont pas envisagées dans le corrigé, il appartiendra alors aux membres de la commission de décider collégalement de la pénalité à appliquer pouvant aller jusqu'au 0 au paragraphe concerné (ex. : erreur d'analyse des posologies autre que celles portant sur les doses maximales).

Les décisions prises seront mentionnées par la commission sur le « corrigé type » qui sera remis au rectorat.

La note 0 ne peut être attribuée lorsque les conclusions de l'analyse sont exactes mais non justifiées.

La note 0 sera attribuée uniquement :

- en cas de contre-indication absolue ou interaction médicamenteuse majeure non signalée ou signalée à tort,
- en cas de posologie anormale non signalée ou signalée à tort. (Rappel du cahier des charges de l'épreuve : une posologie est considérée comme anormale quand la dose maximale par prise et/ou par 24 heures est dépassée par rapport aux documents fournis).

Une interaction médicamenteuse d'un autre niveau que contre-indiquée non signalée ou signalée à tort, ou une durée de traitement thérapeutique et non législative incorrecte non relevée ou relevée à tort n'entraînent pas 0 au CTE.

Les réponses attendues peuvent être données par le candidat dans une autre rubrique que celle prévue dans le corrigé : elles devront être impérativement prises en compte mais ne seront notées qu'une seule fois.

Toute remarque pertinente, correctement justifiée et conforme à la pratique doit être prise en compte par le correcteur et notée comme telle.

Tous les conseils cités correspondent à des conseils attendus. La commission d'harmonisation de chaque académie répartira les points à attribuer pour les pathologies, les spécialités et autres conseils pertinents. Un point sera attribué par conseil.

Brevet professionnel				
Spécialité :	Préparateur en Pharmacie	Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit		
Session 2013	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5	2/6
<b>CORRIGÉ</b>				

## RECEVABILITÉ

L'ordonnance est recevable.

2 points ou 0

## ANALYSE DES DISPOSITIFS

4 points

- Article de pansement fabriqué à partir de gaze hydrophile de coton.  
Elles se composent de 6 plis et sont conditionnées par 2 sous emballage stérile.
  - Elles sont de différentes tailles : 7,5 cm × 7,5 cm ; 10 cm × 10 cm
  - Elles peuvent être mises en contact avec une plaie pour la nettoyer, ou la recouvrir pour la protéger. Elles sont à usage unique.
- Utilisées imprégnées de BISEPTINE pour nettoyer les vésicules.
- Remboursées selon tarif LPPR

4 réponses demandées (1 point chacune) à prendre parmi celles proposées ci-dessus.

## ANALYSE DE SPÉCIALITÉS (voir annexe)

6 points

## ANALYSE GLOBALE DE L'ORDONNANCE

11 points

- But thérapeutique

4 points

Cet enfant présente une varicelle (1 point) avec des lésions infectées traitées avec BISEPTINE et FUCIDINE (1 point). Les vésicules ont été certainement grattées par l'enfant. PRIMALAN est donné pour soulager les démangeaisons. (1point) DOLIPRANE pour la fièvre et aussi les douleurs qu'il peut ressentir aux points de grattage. (1point)

- Associations bénéfiques

4 points

BISEPTINE + FUCIDINE : (2 points) association d'un antiseptique, désinfectant avec un antibiotique local va traiter les vésicules infectées.

PRIMALAN + DOLIPRANE pour la varicelle : (2 points) association d'un antihistaminique avec un antalgique, qui vont calmer les démangeaisons et les douleurs qu'elles procurent sur les lésions de la varicelle et la fièvre.

- Conclusion

Il n'y a pas d'erreur majeure.

1 point

- Délivrance :

BISEPTINE solution	1 flacon
FUCIDINE crème	1 tube
PRIMALAN sirop	1 flacon
DOLIPRANE 200mg suppo	2 boîtes
Compresses 7,5 x 7,5 cm	1 boîte

2 points ou 0

### Brevet professionnel

Spécialité :	Préparateur en Pharmacie	Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit		
Session 2013	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5	3/6
<b>CORRIGÉ</b>				

## FORMALITÉS DE DÉLIVRANCE

Pour toutes les spécialités listées : FUCIDINE, PRIMALAN. Je note les posologies et les modes d'emploi sur les boîtes.

2 points ou 0

## CONSEILS AUX PATIENTS

Tous les conseils cités correspondent à des conseils attendus. La commission s'harmonisation de chaque académie répartira les points à attribuer pour les pathologies, les spécialités et autres conseils pertinents. Un point sera attribué par conseil.

15 points

**BISEPTINE** : la solution est à appliquer avec une compresse stérile sans frotter. Laisser sécher. Bien refermer le flacon après usage. Ne pas utiliser d'autres produits désinfectants. Un léger picotement peut apparaître lors de la pulvérisation. Il peut y avoir un risque d'allergie de type eczéma. Prévenir le médecin et arrêter le traitement. Ne pas utiliser sur les muqueuses.

**FUCIDINE** : après nettoyage et séchage des vésicules appliquer en couche fine. Ne pas couvrir et mettre uniquement sur les vésicules infectées. Possibilité d'eczéma allergique de contact. Ne pas appliquer sur les yeux. Bien surveiller la peau de l'enfant. Prévenir le médecin pour toute réaction cutanée anormale.

**PRIMALAN** : Faire boire un peu d'eau après la prise du sirop (présence de saccharose). Risque de somnolence, et d'effets anticholinergiques (sécheresse de la bouche, constipation, tachycardie....). Attention au risque de photosensibilisation.

**DOLIPRANE 200mg** : éviter toute automédication à base de paracétamol. Si présence de vésicules au niveau anal, la forme suppositoire risque d'être mal supportée. Prévenir le médecin. Risque d'irritations locales. Bien respecter un intervalle de 6h entre chaque prise.

## CONSEILS GÉNÉRAUX

### Varicelle :

Proscrire la prise d'aspirine ou de toute autre AINS (risque de syndrome de Reye), éviter l'ibuprofène (risque de surinfection).

Proscrire l'application de talc sur les vésicules (facteur prédisposant à la varicelle gangreneuse).

Proscrire l'application d'éosine en solution aqueuse. Elle a un faible pouvoir antiseptique et est rapidement contaminée par des bactéries, elle masque la surinfection.

Proscrire les bains. Préférer les douches rapides tièdes, sans frotter la peau. Utiliser un savon doux de type A-DERMA (savon ou gel nettoyant). Bien rincer et sécher sans frotter avec un linge personnel à changer à chaque toilette.

Brevet professionnel				
Spécialité :	Préparateur en Pharmacie	Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit		
Session 2013	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5	4/6
<b>CORRIGÉ</b>				

Couper les ongles de l'enfant pour éviter qu'il ne se gratte. Lui mettre des mouffles pour la nuit.

Ne pas trop couvrir l'enfant pour éviter qu'il transpire, ce qui favoriserait le prurit. Lui mettre des vêtements légers et amples de préférence en coton pour éviter les zones de frottement sur les vésicules

Eviter tout contact avec des sujets non immunisés (les femmes enceintes, nourrissons, immunodéprimés). La varicelle est contagieuse par contact direct 7 jours avant et 7 jours après l'apparition des vésicules. Penser à signaler la varicelle si l'enfant est en collectivité.

**Autres conseils non exhaustifs (notés selon la pertinence)**

Si présence de vésicules dans la bouche, lui donner de préférence des purées fluides, des compotes sans morceaux, éviter de trop saler les aliments, éviter les fruits acides.

En période estivale, éviter d'exposer l'enfant au soleil, risque de cicatrice. Après cicatrisation, penser à mettre un écran total

.....

**Fièvre**

Découvrir l'enfant, ne pas l'exposer aux courants d'air.

Si forte fièvre, appliquer un linge humide sur son front.

Faire boire l'enfant régulièrement pour éviter la déshydratation.

Eviter de surchauffer la chambre et la ventiler régulièrement hors de la présence de l'enfant.

D'autres conseils peuvent être donnés qui ne sont pas dans ce corrigé et qui seront notés selon leur pertinence.

Base Nationale des Sujets d'Examen - Réseau SUPLEN - Enseignement professionnel

<b>Brevet professionnel</b>				
Spécialité : Préparateur en Pharmacie		Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit		
Session 2013	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5	5/6
<b>CORRIGÉ</b>				

NOM DCI Dosage Forme galénique	Liste et/ou Législation Particulière	Classe pharmacologique Et/ou thérapeutique précise	Indication thérapeutique succincte (dans le cadre de l'ordonnance)	Utilisation et/ou mode d'emploi
0,5 point ou 0	0,5 point ou 0	0,25 point × 4	0,25 point × 4	0,75 point × 4
BISEPTINE Chloredixine 250mg Benzalkonium Chlorure 25mg Alcool benzylique 4ml Solution pour 100 ml	Hors liste	Antiseptique à large spectre, désinfectant, bactéricide, fongicide.	Antiseptique des lésions de la varicelle.	Appliquer 2 fois par jour sur les vésicules à l'aide d'une compresse. Sans utiliser de savons avant. Sans rincer.
FUCIDINE Acide fusidique 300mg/15g Crème	Liste I	Antibiotique local, famille des fusidamines.	Traitement local des lésions infectées (varicelle).	Appliquer 2 fois par jour en couche fine après nettoyage des lésions.
PRIMALAN Méquitazine 1,25mg par c.mesure Sirop	Liste I	Antihistaminique à usage systémique.	Traitement des démangeaisons provoquées par la varicelle. (traitement des manifestations allergiques)	1 cuillerée mesure le matin et 1 cuillerée mesure le soir au coucher.
DOLIPRANE suppo Paracétamol 200mg par suppo	Hors liste	Autres analgésiques. Antipyrétiques anilides. Antalgique de palier 1.	Traitement symptomatique des affections douloureuses et/ou fébriles.	1 suppo 4 fois par jour. respecter un intervalle de 6h entre chaque prise sans dépasser 4 prises par jour.

Brevet professionnel			
Spécialité :	Préparateur en Pharmacie	Epreuve : U 32 Commentaire technique écrit	
Session 2013	Repère : U 32	Durée 1 h00	Coef. 5
<b>CORRIGÉ</b>			
		6/6	